

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 85 (1958)
Heft: 6

Artikel: A la Salle des vignerons avec les patoisants vaudois
Autor: R.Ms.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-230900>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Pages vaudoises

*Communiqués officiels
de l'Association vaudoise des Amis
du patois*

Prix Kissling

Le comité a appris, il y a quelque temps, qu'il n'y aura pas de Fêtes du Rhône cette année.

Il a craint un instant que le Prix Kissling subisse le même sort, mais ensuite de correspondance échangée, nous avons le plaisir de dire que le président, M^e Guinand, organisera une séance, probablement à Avignon, où ce prix pourra être remis.

Il faut savoir gré à M^e Guinand, président, et à M. Chavassus, chancelier, de la bienveillance qu'ils ne cessent de témoigner à l'égard de notre Association et dont ils viennent de donner une nouvelle preuve. Cela doit encourager les amateurs éventuels à tenter leur chance.

Cotisations

Que chacun se mette bien dans la tête le chiffre II. 859. C'est le numéro de notre compte de chèques postaux pour acquitter sa cotisation annuelle de 2 francs.

Chansonnier

Dans quelques semaines, le printemps, saison des chants et des fleurs, frapperà à notre porte. Que l'on se procure sans tarder notre chansonnier en patois, soit chez le président, soit chez le secrétaire, M. Oscar Pasche, qui peuvent aussi procurer des exemplaires de *Por la Veillâ* et *La Veillâ à l'otto*, de Marc à Louis.

Ad. Decollogny.

A la Salle des Vignerons avec les patoisants vaudois

On se comptait une cinquantaine en ce dimanche 2 février en gare de Lausanne et, parmi nous, une forte délégation venue de Savigny, lieu natal de Marc à Louis... Bravo !

Beaucoup de dames étaient présentes et, parmi elles, notre fidèle Mlle Cordey.

C'est à 14 h. 45 que M. Ad. Decollogny ouvre la *tenabliâ* avec des vœux de bienvenue à tous.

Un bref rapport du président relève que le « Musée de la vie économique vaudoise » que l'on espérait installer dans le collège de Savigny et dont M. Chevalley avait pris, avec beaucoup d'enthousiasme et de dévouement l'initiative, se heurte à de nombreuses difficultés, singulièrement financières...

Un article, dans le *Conteur*, renseignera les généreux donateurs de ce qu'il adviendra de ce projet.

Bien que les « Fêtes du Rhône » ne soient pas organisées en 1958, le Prix Kissling n'en sera pas moins attribué : 1^{er} prix : la médaille et 25 fr., 2^e prix 25 fr., 3^e prix 15 fr.

On attend toujours la réunion de la commission qui décidera des prochaines Journées patoisantes romandes à Moudon.

Quant à l'Association vaudoise des patoisants vaudois, elle tiendra ses prochaines assises dans le courant du mois de mai à Savigny. Qu'on se le dise, car il s'agira d'être nombreux pour témoigner de la vitalité de notre mouvement.

Après lecture du procès-verbal toujours attendu et applaudi, de notre ami Oscar Pasche, M. Albert Chessex ouvrit la partie familiale avec la malicieuse histoire de la Nanetta qui mène sa « tchîvra à son amouairâo » et se fait surprendre par lo menistre...

— Mâ, iö allâ-vo tote duve à stâo z'hâore ?

La Nanetta l'è vegnâite asse rodze

qu'on grattatiu et, po ne pas dere onna dzanhie, l'a repondu :

— No vein à l'Etat civi !

On entendit successivement les bonnes histoires de M. Maurice Chappuis de Carrouge, de Mlle Decosterd, du Mainteneur Pierre d'Amont (M. Golay-Favre de l'Orient), de ces amis Turrel de Huémoz et Nicolier de la Forclaz, de Mme Villard, patoisante gruyérienne, Mmes Groubel et Millioud, etc.

M. Clément, actuel président *par intérim* du Conseil des patoisants romands, apporta le salut du Conseil et

On tsapoui bin rèfé

On monsu de la vela âve atsétâ on vidhe tsalei dei mon velâdzo. Lou fond de pâilo âirant fotu, lou lan âvon dé pertui tan gros kon véïai lou ravon u setter et k'on riskâve dé passâ bâs et dé sé trossâ 'na piôta.

Adon le monsu s'est décidâ à fére tsandzi thâu lan piske y âve rei à fére po lou répetassi. E va trovâ on tsapoui et é convegnont po 50 francs.

Kan le travau a étâ fé, le monsu est tornâ po le reconnaître et râidhâ. E badhe don u tsapoui on bedhet dé 50 francs tot nâu, mé cice li dit :

— Cei fâ gros mé, cei fâ 100 francs !

— Mé n'avian-no pas convenu po 50 francs ?

— Che che ! Mé i é rabotâ lou lan dé dou lau.

— Justo ! Estiusâ-mé, i l'âve pas rémarkâ.

E tré son portamouenia di sa fatta, l'y prei on bedhet dé 50 francs et le badhe u tsapoui.

Cice, tot ébahia, fé rémarkâ :

— Cé bedhet n'est tiet dé 50 francs !

— Ouâi bin d'on lau, mé de l'âtre assebin. Adon é te ke cei ne fé pas 100 francs ?

Djan Pierro dé le Savoies.

des patoisants fribourgeois avec cette verve qui lui est coutumière et notre apprécié collaborateur du *Conteur romand*, M. Joseph Zufferey, un Anni- viard de St-Luc fixé à Lausanne, vint dire son plaisir d'entendre parler le patois vaudois plus musicalement doux que celui de sa vallée dont il nous parle avec ferveur et érudition, préchant d'exemple.

Une tenabliâ bien de « chez nous », où l'on aurait voulu voir un plus grand nombre de membres de nos Amicales...

R. Ms.

Un charpentier bien „refait”

Un monsieur de la ville avait acheté un vieux chalet dans mon village. Le plancher de la chambre était usé, les planches avaient des trous si gros qu'on voyait les pommes de terre dans la cave et qu'on risquait de passer en bas et de se casser une jambe.

Alors le monsieur s'est décidé à faire changer ces planches, puisqu'il n'y avait rien à faire pour les réparer. Il va trouver un charpentier, et ils conviennent du prix de 50 francs.

Quand le travail a été fait, le monsieur est venu le reconnaître et régler. Il donne donc au charpentier un billet de 50 francs tout neuf, mais celui-ci lui dit :

— Cela fait bien davantage. Ça fait 100 francs !

— Mais n'avions-nous pas convenu 50 francs ?

— Oui ! mais j'ai raboté les planches des deux côtés.

— Juste ! Excusez-moi, je ne l'avais pas remarqué.

Il tire son porte-monnaie de sa poche, y prend un billet de 50 francs et le donne au charpentier.

Celui-ci, tout étonné, fait remarquer :

— Ce billet n'est que de 50 francs !

— Oui, bien d'un côté, mais de l'autre aussi. Alors, est-ce que ça ne fait pas 100 francs ?

Henri Nicolier.